

investigations officielles, les différentes assertions contenues dans ces pétitions, et de plus pour s'assurer jusqu'à quel point les tentatives faites dans les pays étrangers pour arrêter les maux de l'intempérance par la prohibition de la vente des boissons enivrantes ont réussi ou ont été inutiles, afin que le Parlement, à sa prochaine session puisse être mis en possession de tous les renseignements nécessaires pour le guider dans la décision à prendre sur la question de savoir s'il convient, ou non, de rendre la loi qu'on demande ; et comme cela ne peut se faire dans cette session-ci, votre comité recommande qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour la prier respectueusement d'obtenir les renseignements nécessaires sans délais inutiles, et de les faire imprimer et distribuer, s'il est possible, à chaque membre du Sénat et de la Chambre des Communes, au moins un mois avant la prochaine session annuelle du Parlement.

Le tout respectueusement soumis,

Alexandre Vidal, Président.

Billa Flint.

J. Ferrier.

J. O. Bureau.

J. C. Aikins.

A. R. McClelan.

David Wark.

Donald Montgomery.

D. McDonald.

M. A. Girard.

James R. Benson.

A. W. McLelan.

L. Lacoste.

W. J. Macdonald.

George Alexander.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Flint*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit renvoyé au comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement, et qu'il soit pris en considération par la Chambre samedi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte 31 Vict., chap. 48, intitulé : Acte concernant les compagnies d'assurance," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la prise en considération du cinquième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant de nouveau lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du sixième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du parlement,

Sur motion de l'honorable M. *Wark*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la prise en considération du